Allocution de

Monsieur Jean-Pierre Barbier,

Président du Département de l'Isère

62ème congrès des maires de l'Isère

L'Alpe d'Huez - 12 octobre 2019

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président de l'AMI, Cher Daniel,
Monsieur le Maire de l'Alpe d'Huez, Cher Jean-Yves,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs, les Vice-présidents du Département,
Mesdames, Messieurs les Conseillers régionaux et départementaux,
Madame et Messieurs les présidents d'intercommunalité,
Mesdames, Messieurs, les maires et élus isérois,
Chers Amis,

L'Isère est un département magnifique, attractif, par ses paysages, par sa nature, mais pas que !

Parce que ce département s'il est si beau, si attractif, sa richesse n'est pas que naturelle. Il a aussi la richesse de ses femmes et de ses hommes, qui ont créé ce département.

Cette richesse s'est construite au fil des siècles grâce à la volonté de ses habitants de développer leur territoire.

A vrai dire, il s'agit d'un trait de caractère très dauphinois tel que l'a décrit un jeune élève de l'ENA au terme de son stage en Préfecture de l'Isère en 1957, un certain Jacques Chirac, à qui je veux rendre une nouvelle fois hommage.

« *Les habitants de l'Isère se caractérisent par une puissance de travail, une opiniâtreté dans la réalisation des buts poursuivis, une ténacité frisant parfois l'entêtement.*

A cela, il a ajouté *« ils allient un esprit rusé et frondeur »*. En tous cas, 60 ans plus tard, cette réalité n'a rien perdu de sa vérité, partout dans le département, particulièrement ici à l'Alpe d'Huez.

L'Alpe d'Huez où, en 1936, la première remontée mécanique débrayable au monde a été mise en service sur les pentes de l'Eclose.

Une innovation signée Jean Pomagalski, fondateur de la célèbre entreprise iséroise, qui a construit, depuis sa création en 1947, plus de 8 000 installations à travers le monde entier.

Une innovation iséroise qui a révolutionné la pratique du ski, et plus largement la mobilité en montagne comme en milieu urbain.

Alors la montagne, vous en avez parlé. Qui peut mieux en parler que Chantal ? En tous cas, je ne m'y risquerais pas.

Ce que je sais, c'est que la montagne est un véritable atout pour l'Isère.

Aujourd'hui encore, près de 70 % des nuitées touristiques en Isère sont liées à la montagne, preuve de l'importance que revêt le développement de nos 23 stations de montagne.

Il faut que nos stations continuent à se développer de façon harmonieuse.

A ces maires de stations, je dois leur dire que je m'associe à leur combat pour leur développement.

Quand il y a combat - c'est bien cela dont il s'agit, il est normal que le Département soit aux côtés de celles et ceux qui défendent leur commune.

Je veux bien-sûr saluer les maires de montagne. A commencer, bien évidemment, par celui qui nous accueille aujourd'hui Jean-Yves Noyrey, Maire d'Huez.

Merci également à toi cher Daniel, toi qui est plutôt un homme de la plaine. Merci d'avoir élevé ce congrès à 1 800 mètres.

Merci aussi aux membres du bureau de l'AMI, et à l'ensemble du personnel de votre association, pour le choix et la préparation de ce rendez-vous incontournable qui demande énormément de travail.

Je suis très heureux que Chantal Carlioz, Vice-présidente du Département chargée du tourisme, de la montagne et des stations, ait pu rappeler à votre table-ronde combien le Département s'engage pour accompagner le développement touristique de tous les territoires, de plaine comme de montagne.

Ce 62ème congrès précède une échéance cruciale pour l'organisation de nos territoires et le quotidien de nos concitoyens.

Que votre engagement municipal touche à sa fin ou que vous comptiez le poursuivre, au nom des Iséroises et des Isérois, je suis venu vous dire « merci ».

Merci pour l'engagement qui a été le vôtre jusqu'à maintenant, et à votre engagement de demain.

Je ne vous apprends rien en vous disant que la fonction de maire n'est pas une fonction tout à fait comme une autre.

Pour l'avoir exercée moi-même, pendant 20 ans, je sais ce qu'elle exige de dévouement envers sa commune. Des communes que Michelet appelait ces « petites patries ».

Ce n'est pas un hasard si la loi a confirmé, de manière constante, le rôle et la place de la commune dans la République, le premier rôle et la première place.

Quelles que soient nos opinions et nos options personnelles, la mission qui nous est confiée par la Constitution, c'est d'assumer la devise de notre République qui figure aux frontons de nos Mairies : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

Dans chacune de nos communes, vous êtes les garants de ce ternaire républicain, auquel Victor Hugo disait « *Liberté, Egalité, Fraternité, il n'y a rien à rajouter, ce sont les trois marches qui mènent jusqu'au perron suprême, l'homme*. »

Au-delà, je dirais qu'aujourd'hui tout ceci est un peu court. Les temps ont changé, je dirais qu'il faudrait ajouter : *exemplarité, transparence,* parce que nous devons absolument retrouver la confiance de nos concitoyens.

Et puis aussi, ajouter laïcité. Laïcité, mais laïcité appliquée – non pas une laïcité conceptuelle, comme on en parle depuis des années, si on ne veut pas que notre société dérive vers le communautarisme.

Tout cela, vous appliquez au quotidien. Certains même depuis plusieurs dizaines d'années.

Je voudrais à ce titre saluer le doyen des maires de notre département, M. Raymond Bernet, Maire d'Arandon-Passins, commune située dans le canton de Morestel. C'est loin. Il est âgé de 82 ans. Je ne sais pas s'il est parmi nous aujourd'hui mais j'aimerais qu'on l'applaudisse.

Si je le salue c'est aussi parce que je sais que, parfois, on peut devenir maire pour « rendre service ».

Alors, vous me direz, dans certaines communes, ils sont nombreux à vouloir rendre service… Tant mieux, cela veut dire que la démocratie est vivace.

Merci à vous. Cela vaut pour vos adjoints et vos conseillers municipaux que je veux également saluer.

Je suis bien placé pour savoir qu'il est important de s'appuyer sur une équipe motivée, disponible et fiable.

Merci d'ailleurs à Bernard Perazio d'avoir expliqué tout à l'heure combien l'organisation de la compétence « voirie » est devenue compliquée.

Il n'y a jamais qu'un seul responsable… Il est vrai que le Département est souvent tenu pour responsable. Sans doute, parce qu'il est particulièrement visible, sur ses 4 700 km de routes.

Votre mandat, vous l'avez assumé dans un contexte qui n'a cessé d'évoluer, voire de se complexifier : réorganisation territoriale, transfert de compétences à l'échelon intercommunal, tout cela, sur fond de contraintes budgétaires…

Je ne veux pas, aujourd'hui, remuer le couteau dans la plaie. Lors du précédent congrès à Heyrieux, j'ai pu adresser le fond de ma pensée à Madame la Ministre de manière franche et directe.

Néanmoins, le résultat est là : un maire sur deux a annoncé cet été qu'il ne repartirait pas… Et cela, bien avant le drame de Signe !

En outre, quand on sait que dans notre pays, une commune sur deux compte moins de 500 habitants… Cette crise des vocations menace essentiellement les territoires ruraux.

Alors on nous a présenté la fusion des communes comme une solution miracle.

Très sincèrement, je ne le crois pas. Il faut que la fusion des communes soit fondée sur un projet commun.

Pour autant, il faut rester enthousiaste.

Il est important que nous puissions continuer à inciter nos jeunes à s'impliquer dans ces fonctions, certes difficiles, mais tellement intéressantes.

Bien sûr que c'est compliqué d'être maire d'une petite commune, mais qu'est-ce que c'est beau !

Bien sûr qu'il y a de mauvais moments, c'est la vie.

Il faut que l'on porte cet enthousiasme.

Voilà pourquoi je veux aussi saluer le benjamin des maires, M. Cédric Garcin, Maire de Murianette dans le territoire métropolitain et qui a 30 ans.

Il est parmi nous. Vous pouvez aussi l'applaudir.

J'ignore comment votre vocation de maire, d'adjoint ou conseiller municipal, a vu le jour. Ce que je sais, c'est que cette vocation doit continuer à s'incarner. Et c'est le maire qu'il l'incarne le mieux.

Car, derrière chaque maire, il y a des femmes et des hommes engagés pour leur territoire, en proximité avec les Isérois. Ils sont à portée d'engueulade.

C’est inestimable. Il faut que l’on se batte pour cela.

A chaque congrès, je vous le dis : *on fait ce qu’on dit, on dit ce qu’on fait.*

A chaque congrès, je vous le dis : le Département de l’Isère est là pour vous accompagner dans cet engagement.

Aujourd’hui, c’est le Congrès des maires, c’est formidable, je rencontre plein de monde, je rencontre plein d’élus. C’est toujours un plaisir.

Ce plaisir, je le renouvelle au quotidien.

Il n’y a pas un seul jour, au cours duquel je n’ai l’occasion d’un échange avec vous.

Cette culture de l’écoute et du dialogue fait partie de notre marque de fabrique.

Dialogue permanent, rétabli avec les maires lors des conférences territoriales que préside et je l’en remercie, Frédérique Puissat en l’absence de Christian Rival pour lequel je veux avoir une pensée.

Vous pouvez aussi l’applaudir.

Dialogue avec les maires lors des réunions cantonales que j’ai souhaité relancer. J’ai tenu la 16ème sur le canton de Saint-Martin-d’Hères il y a 2 semaines, où j’ai eu plaisir à voir certains projets mis en œuvre par le Département sur la métropole.

Je poursuivrai ce cycle de réunions jusqu’à la fin de mon mandat, et plus si affinités !

Dialogue aussi avec les présidents d’EPCI, dans le cadre des conférences que nous tenons régulièrement, souvent en associant Monsieur le Préfet.

Même de tout son génie, Léonard de Vinci le concédait : « *savoir écouter, c'est posséder, outre le sien, le cerveau des autres.* »

Nous en avons fait la démonstration.

Je pense notamment à la création de la compétence GEMAPI confiée aux EPCI.

Protéger les milieux aquatiques - mais aussi prévenir les risques d'inondation, quel défi, quelle responsabilité !

En toute logique, il revenait aux EPCI d'assumer cette nouvelle compétence - techniquement et financièrement.

Le Département aurait pu s'abstenir.

Nous avons considéré que le Département, de par son expérience, et de par son rôle de garant des solidarités territoriales, devait épauler les intercommunalités. Intercommunalités auxquelles il a simplement été proposé d'actionner le levier fiscal, en établissant la taxe GEMAPI…

Ensemble, nous fait le choix de traiter ces enjeux au bon échelon et de faire ainsi émerger de grands syndicats répartis sur les principaux bassins hydrauliques.

Pour y parvenir, tout un travail de concertation, puis de structuration a été mené à l'initiative du Département.

Je n'oublie pas que l'Etat a soutenu à nos équipes. Je vous en remercie Monsieur le Préfet.

A la clef, le Département a lancé un Plan Rivières, un programme pluriannuel d'investissement de 10 M€ (2019 – 2021).

Cette démarche incitative a porté ses fruits : 4 grands syndicats gemapiens ont émergé en Isère, et couvrent une grande partie du département. C'est inédit !

Autre sujet d'actualité que nous avons évoqué à plusieurs reprises en conférence des Présidents d'EPCI, même s'il ne s'agit plus d'une compétence départementale, celui des mobilités.

Le Département a commandé cet été un sondage pour savoir ce qu'attendait les citoyens et les élus sur les mobilités en Isère.

Merci à vous tous. Vous avez été 271 à répondre.

Les résultats ont été publiés en ligne sur le site du Département et je n'y reviendrai pas.

Ce qui en ressort, c'est plus de simplification, un renforcement de l'offre mais aussi le respect des équilibres territoriaux exprimés par les Isérois.

Le Département estime que la Région, cheffe de file des transports depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, est la mieux placée pour y répondre sur l'ensemble du territoire.

Il faut dire que, en l'état de la rédaction de la Loi d'orientation des mobilités (LOM), si d'ici mars 2021 les intercommunalités n'ont pas pris la compétence Transports, la Région Auvergne-Rhône-Alpes deviendra compétente sur leur territoire en matière de mobilité au 1er juillet 2021.

En outre, fin 2022, le Département rendra à la Région Auvergne-Rhône-Alpes sa compétence en matière de transports interurbains et scolaires qu'il assume actuellement par délégation.

Nous allons dans ce sens-là en choisissant la Région.

Il est hors de question que le Département - qui a longtemps assumé cette compétence - ne soit pas un acteur de cette transformation.

Nous souhaitons être là pour plusieurs raisons. Pour les financements. Aujourd'hui, nous transférons 90 millions d'euros à la Région. Comme dirait Thatcher, « *I want my money back* », autrement dit, je veux que l'argent revienne en Isère après 2021.

Nous souhaitons que les financements soient assurés. Je n'ai pas envie que se reproduise l'épisode de 2015, soldé par l'effacement de la dette du SMTC en accordant 150 millions d'euros. Sans quoi aujourd'hui, le SMTC n'existerait plus.

Nous souhaitons aussi que les transports s'organisent à l'intérieur et à l'extérieur du département, par une offre multimodale.

Par exemple, parlons du train. Qui est contre le train ? Personne. Nous sommes tous pour. Le Département est prêt à assumer sa charge.

Simplement, il ne faut pas que des sujets très médiatiques viennent occulter tous les autres. Le maintien de la ligne Grenoble/Veynes/Gap suscite des préoccupations importantes, y compris pour nous le Département de l'Isère. Nous avons dit que si tous les acteurs finançaient, nous financerions.

Mais je ne voudrais pas que ce débat local efface celui de la ligne Lyon/Grenoble ou Grenoble/Lyon, fréquentées par des centaines de milliers de personnes. C'est la ligne la plus malade de France ! Il y a une nécessité forte à intervenir.

Donc, oui, nous réaffirmons notre volonté très claire de travailler avec la Région.

Sur tous ces sujets, j'en suis convaincu : notre capacité à dialoguer est le creuset des synergies utiles aux territoires.

A tout dialogue, il y a un préalable : la confiance !

Confiance dans votre volonté d'agir pour améliorer le cadre de vie dans vos communes. C'est là le socle du Plan de relance décliné, dès 2015, au profit de vos projets, avec le bonus et l'appel à projets structurants.

Confiance dans votre connaissance fine des territoires. Vous savez là où il faut prioritairement investir.

Confiance aussi dans la démocratie représentative. On se présente, on a un programme et on l'applique. C'est le fonctionnement de notre démocratie. J'y suis profondément attaché. Bien évidemment, cela n'élude pas pour autant d'écouter nos concitoyens.

Confiance dans l'avenir, même s'il y a des défis à relever.

Oui il y a le défi environnemental. Oui, « *la maison brûle* ». Et après ?

Les maires sont prêts. Je veux saluer votre engagement.

Nombreux ont été les maires à répondre à l'appel que nous vous avons lancé en 2016 et à prendre l'initiative de gérer un espace naturel sensible, pour protéger la biodiversité.

En 4 ans, 24 sites locaux ont été labellisés, grâce à ce changement de méthode. Grâce à l'implication des maires et à toute une chaîne d'acteurs locaux.

Je remercie aussi les services du Département qui vous accompagnent, et qui s'adaptent à nos orientations politiques nécessaires dans un monde qui change.

C'est une fierté !

Notre engagement en faveur de l'environnement ne s'arrête pas là.

La Stratégie Air Climat Energie du Département a été conçue comme une sorte de « *new deal environnemental* ».

Car si elle engage le Département, elle s'adresse aussi à l'ensemble de nos partenaires. Vos communes en sont destinataires.

Désormais, le Département vous incite à recourir à la ressource « bois local » dans vos projets de construction, à réduire votre facture énergétique, par l'isolation des combles perdues des bâtiments communaux ou encore à installer des systèmes de chauffage à énergies bois ou solaire…

Je tiens à ce que l'on ait une attitude écoresponsable. Responsable vis-à-vis de la planète. Responsable aussi vis-à-vis de celles et ceux qui habitent sur un territoire.

On ne peut sacrifier complètement une génération.

On ne peut pas ne pas avoir entendu celles et ceux qui ont fait des ronds-points leurs bastions, les gilets jaunes. Ceux du début.

N'opposons les gens qui sont préoccupés par la fin du mois et ceux qui se préoccupent de la fin du monde. Ce sont deux vrais sujets.

C'est notre rôle de responsable politique.

Cette recherche d'équité, nous la mettons en œuvre avec l'accès au Très Haut Débit.

Le déploiement du réseau Isère THD à l'échelle de 92% du territoire isérois fait exception en France.

L'arrivée de la fibre optique ne concerne qu'une poignée d'Isérois pour le moment.

En 2025, tous les Isérois y auront accès.

Ce sont autant de nouveaux usages que nos collectivités commencent à anticiper.

Pour autant, le développement du digital ne doit pas nous faire perdre de vue un autre défi essentiel : celui de la proximité des services publics, partout en Isère.

Ce lien avec les Isérois, nous le renforçons grâce au maillage des 13 maisons du Département et aux services locaux spécialisés à portée des plus fragiles.

J'ai d'ailleurs à cœur d'entretenir ce lien de manière très directe en tenant, chaque mois dans une Maison du Département, une permanence ouverte à tous ainsi que les services locaux.

En tant que Président du Département, ces entretiens sont importants. Ils me permettent d'identifier d'éventuels dysfonctionnements, d'envisager avec les cadres et les agents du Département des solutions.

Je ne perds pas de vue, que nous devons adapter nos sacro-saints règlements. Nous avons besoin d'un cadre, certes. Mais quoi plus bête qu'un règlement, s'il n'est pas appliqué avec intelligence et humanité ?

Pour aller au-delà du cas par cas, j'ai souhaité qu'un avis plus large soit exprimé sur le rôle tenu par le Département et ce qu'en attendent très concrètement les Isérois.

Ce qui ressort du sondage que nous avons réalisé au printemps dernier auprès des isérois, c'est bien la proximité.

Lutte contre les déserts médicaux, la santé, ce n'est pas une compétence confiée au Département, nous l'avons quand même pris à bras le corps.

Alors oui on accompagne la mise en service de maisons de santé, en adaptant nos règlements. Mais on signe aussi des conventions avec les médecins. Parce qu'une maison de santé sans médecin, ça sert à quoi ? Bien, à rien…

Donc, on passe des conventions, avec les médecins. Ce sont 32 qui viendront s'installer en Isère d'ici 2021. Il en faudrait 60. Le travail continue.

Le Département redouble continuellement d'efforts pour qu'aucun territoire ne soit oublié.

L'Isère a été le premier département rhônalpin à se doter d'un Schéma d'accessibilité des services au public avec, déjà, 12 Maisons de services ouvertes aux usagers.

Vous le savez, il est maintenant question d'installer une Maison France Services par canton, minimum !

Lors de la dernière conférence des présidents d'EPCI (30 septembre dernier), nous avons eu l'occasion Monsieur le Préfet, de vous faire part de nos interrogations, notamment sur la pérennité des financements et sur le panier de services proposés dans ces maisons.

Je fais confiance à l'Etat - ce qui n'exclut pas d'être vigilant bien évidemment - pour prendre les bonnes décisions quant à l'implantation de ces Maisons France Services.

Mais la première maison ouverte à nos concitoyens, n'est-ce pas votre mairie avant tout ?

En tous cas, c'est bien ce rôle de trait d'union qui nous revient, à nous élus, envers nos concitoyens.

Je crois que nous devons continuer de nous engager pour l'éducation et la culture.

C'est pour cela qu'en fin de mandat, nous avons voulu mettre en place un Plan écoles.

Vous l'avez compris, nous n'avons pas attendu 2020 pour épouser les challenges du futur mandat municipal. Trop de projets sont mis au point mort avant les élections.

C'est la raison pour laquelle nous avons engagé ce Plan école, dans l'esprit du Plan de relance. Il est doté de 20 M€. Déjà 5,5 M€ ont été débloqués.

Tout ceci est le fruit d'un travail collégial mené avec l'exécutif. Je les appelle d'ailleurs à me rejoindre.

Ensemble, nous avons beaucoup de discussions.

Sans entrer dans des considérations techniques, vous le savez, il existe différents dispositifs d'aides du Département aux communes et aux intercommunalités.

Il faut leur donner plus de lisibilité, donc plus d'efficacité et *in fine* aboutir à plus de solidarité !

C'est une réflexion engagée sous l'impulsion de Christian Rival, il y a de ça plusieurs mois. Cette réflexion, Frédérique Puissat, l'a poursuivie.

Ces dispositifs vous concernent très directement. Il est donc normal que vous exprimiez vos attentes.

C'est fort de cette conviction que, dès le printemps prochain, cette réflexion sur les aides départementales - chère à l'exécutif - sera nourrie des remarques et avis formulés par les maires nouvellement élus.

C'est dans cet état d'esprit collectif, que nous avons toujours travaillé.

C'est dans cette dynamique partenariale que nous continuerons à faire avancer nos territoires.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un très bon congrès, et un très bon renouvellement de mandat, si vous vous représentez.

A tous les autres, une belle retraite.

Continuez à défendre nos valeurs pour que vive l'Isère !